



CAP du 28 octobre 2025

Déclaration Liminaire :

Madame la sous-directrice,

Vendredi soir certains fêterons Halloween et dans notre ministère nous espérons que nos collègues fonctionnaires des greffes n'auront pas à toquer aux portes du Millénaire pour récupérer des bonbons en échange de leurs bons et loyaux services.

Comme un magistral tour de magie nous avons enfin après un mois d'errance sur les eaux du Styx un nouveau gouvernement. **Les Directeurs des services des Greffes aimeraient donc que les fées se tournent enfin vers leur berceau pour voir les négociations de leur corps avancer en espérant que vous ne les endormissiez pas pendant de longues années, victimes d'un mauvais enchantement.** Nous ne croyons pas qu'ils auront la patience de la Belle aux bois dormant attendant des années le héros ou l'héroïne qui défiera l'administration pour les sauver.

FO Justice continuera donc de défendre sans relâche la réforme en cours des directeurs des services des greffes.

Nos collègues ultramarins fêteront peut-être aussi Halloween vendredi soir, mais eux ils n'auront pas le choix entre les bonbons ou un sort. **Encore une fois ils restent les oubliés de notre administration, ils risquent à Cayenne tous les jours l'électrocution avec des câbles nageant dans l'eau des fuites. Nous pensons que la condition de travail de nos collègues ultramarins doit être améliorée urgemment,** les kilomètres ne doivent pas cacher leur quotidien de travail plus que chaotique.

Nous n'oublions pas de vous faire remonter la colère de nos collègues qui ont vu le montant de leur CIA diminué comme peau de chagrin cette année et qui à notation égale voient leur CIA diminuer parfois de moitié par rapport à l'an dernier. Alors oui les temps sont durs et il faut faire des économies sur une enveloppe qui n'était pas garantie dès le début mais **arrêtons de faire des économies sur le dos de nos collègues qui travaillent sans relâche dans nos juridictions.**

FO Justice continuera à se battre au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail de nos collègues fonctionnaires des greffes de tous les tribunaux de Métropole et d'outre-mer.

FO Justice s'inquiète devant la dégradation des conditions de travail de nos collègues, et les recours en notation de cette CAP nous montrent qu'ils sont souvent le miroir caché d'un vrai mal être dans nos juridictions.

Soyons vigilant et n'attendons pas que le pire se produise pour améliorer la qualité de vie au travail de nos collègues.

FO Justice sera toujours le porte-parole des collègues pour rappeler les conditions de travail de plus en plus difficiles dans nos juridictions !

